

Olympiades : quatre candidats, quatre médailles !

Au terme de quatre jours de joutes, les Rencontres internationales des métiers se sont achevées en Allemagne sur une excellente performance des candidats des Pays de la Loire : un carton plein...



De gauche à droite, Basile Ageneau, médaille de bronze en carrelage ; Laurianne Mabit, médaille d'argent en confection mode ; Sylvie Eslan, chargée de la formation professionnelle initiale au conseil régional ; Rudy Langlais, médaille d'argent en cuisine et Sidoine Bocquet, médaille d'argent en taille de pierre.

Leipzig. Envoyé spécial

Elle trépigne de bonheur, les larmes aux yeux. Heureuse, la pétillante Laurianne Mabit ! À 21 ans, la petite couturière de La Roche-sur-Yon vient de gagner sa médaille d'argent aux 42^e Olympiades des métiers de Leipzig, qui s'achèvent ce dimanche en Allemagne. Une récompense couronnant une déjà longue carrière, une passion née très jeune entre sa tante et sa mère, elles aussi couturières. Et elle se lâche enfin devant un public international survolté : 53 délégations, des dizaines de milliers d'enthousiastes qui soutiennent dans la liesse la beauté du geste professionnel.

Un témoignage de reconnaissance, aussi, pour ce travail technique parfois si mal considéré.

Mais ce sont bien ces professionnels qui contribuent, partout dans le monde, à améliorer la condition des hommes. Ils bâtissent nos maisons, les chauffent, fabriquent et réparent nos voitures et nos machines... Elle est donc bonne, cette idée d'organiser une compétition qualitative de ces métiers du quotidien, qui donne de l'esprit au manuel.

À ce petit jeu, une évidence s'impose, comme le reflet des réalités économiques du moment, c'est la suprématie des pays asiatiques, Corée, Japon et Chine en tête, sur les 1 000 candidats en compétition. À la remise des médailles, ils ne laisseront que des miettes dans tous les domaines technologiques et électroniques. Ce n'est pas un hasard non plus si le Brésil, qui accueillera les 43^e Olympiades à São Paulo en 2015, prend une place de plus en

plus marquée sur le même terrain et en électromécanique.

Il n'y aura guère que la Suisse pour sauver l'honneur d'un continent européen le plus souvent réfugié dans des compétences plus traditionnelles ou artistiques. Cela ne retire pourtant rien au mérite de l'Angevin Rudy Langlais, médaille d'argent en cuisine, qui compte bien utiliser son nouveau titre pour, dit-il « **intégrer les cuisines d'un palace parisien** » sitôt passé sa licence professionnelle.

Même chose pour le tailleur de pierre Sidoine Bocquet, si populaire auprès des 46 membres de l'équipe de France, qui entend faire de sa médaille un passeport pour un tour du monde du travail durant deux ans. « **On ne rénove pas que des cathédrales, il y a beaucoup de travail aussi dans le neuf.** » Il tient le monde au bout de son burin, comme Basile

Ageneau, cet autre Vendéen, médaille de bronze, qui pose de la couleur en orfèvre du carrelage.

« **Quatre candidats, quatre médailles** », jubile Sylvie Eslan, la vice-présidente de la Région en charge de la formation professionnelle. Les Pays de la Loire trustent la moitié des médailles françaises. La Basse-Normandie en rapporte aussi une avec le menuisier Mathieu Aubert, pour cinq candidats en lice. « **C'est le résultat de l'appareil de formation, mais c'est aussi au secteur de l'industrie de donner de vraies perspectives aux jeunes à travers ces métiers** », conclut Sylvie Eslan.

Les 11 et 12 avril 2014, les finales régionales d'Angers sélectionneront les futurs candidats pour le rendez-vous brésilien, dans deux ans.

Camille GUILLEMOIS.

Emploi : la Région mise sur la formation

La commission permanente a voté, hier, une enveloppe de près de 268,5 millions. Au cœur des préoccupations : les chômeurs.

137 millions pour l'emploi et la formation

La Région a décidé d'amplifier « **son effort en faveur de la formation professionnelle** ». D'emblée, Jacques Auxiette, président, insiste : « **Nous sommes dans le noyau dur de la compétence régionale.** » Chaque année, près de 30 000 stagiaires, surtout des demandeurs d'emplois, et 250 organismes sont associés à la politique régionale de formation. Mais, crise oblige, la commission a décidé de mettre l'accent sur l'accès à la formation des chômeurs les moins qualifiés afin qu'ils acquièrent des qualifications solides, condition indispensable pour décrocher un travail. Sur 137 millions, 100 ont été affectés au paiement des organismes de formation dans le cadre du dispositif *Je me qualifie*.

Éducation et apprentissage

C'est le deuxième poste le plus important : 63,7 millions. Les aides aux employeurs qui embauchent un apprenti pèsent pour moitié dans ce budget. Chaque année, près de 17 500 entreprises bénéficient d'une prime de 1 000 € donnée par la Région. Cette

aide varie selon la taille de l'entreprise, selon la situation de l'apprenti ; elle peut atteindre 1 800 €. Les 30 millions restants ont été consacrés à des aménagements dans les lycées de la région, dans le cadre du « **plan d'investissement des lycées 2011-2016** ». Mais aussi à la création de nouvelles structures d'apprentissage. Deux millions ont par exemple été attribués à la construction d'une unité de formation par apprentissage au sein du futur lycée des Mauges à Beaupréau (Maine-et-Loire).

« 500 projets pour le territoire »

Initié fin 2012, ce dispositif de financement vise à soutenir des « **entreprises dont les projets d'investissement participent au développement économique et à la dynamique du territoire** ». 115 000 € ont été répartis entre neuf entreprises de la région travaillant dans des branches diverses : école de surf, chaudronnerie, production de spectacles. Par ailleurs, huit millions ont été affectés au développement économique et à l'innovation dans les Pays de la Loire.

Xavier PENNEC.

Pays de la Loire en bref

Angers : l'élu régional plaide pour une liste verte unique

Le vice-président du conseil régional, Matthieu Orphelin, ne va pas se faire que des amis, ni à Angers, ni à la Région ! À Angers, l'alliance programmée PS-EELV, comme en 2008, résistera-t-elle à l'affaire Batho ? Comme à Nantes, il plaide pour une liste autonome écologiste aux municipales d'Angers en 2014.

Il revient au passage sur la succession rapide du maire d'Angers en janvier 2012. « **L'épisode de la succession d'Antonini n'était pas glorieux.**

J'ai été un des rares élus à le dire, ce qui m'a valu pressions et même quelques repréailles au conseil régional. Mais j'y suis resté insensible : si l'on veut changer les manières politiques, si l'on veut vraiment moraliser la politique, il faut dénoncer certaines pratiques », explique l'élu régional, en congé de son parti (EELV) et actuellement membre de la Fondation Nicolas Hulot. Il ne dit pas encore s'il souhaite se présenter...

Maine-et-Loire

Handicap : un passeport pour mieux communiquer

Il sert, dans des situations d'urgence, principalement médicales, d'interface entre les personnes handicapées mentales et leurs soignants. Quatre associations du Maine-et-Loire l'ont conçu ensemble.

L'initiative

Un passeport santé

Apahrc, Adapei 49, AAPÉIE et Handi-Cap'Anjou : en Maine-et-Loire, elles sont quatre associations œuvrant dans l'aide aux personnes souffrant de handicap mental à être affiliées à l'Unapei (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis). Ensemble, elles viennent de mettre au point un passeport santé. Concrètement, ce document, une fois rempli par la personne handicapée ou son entourage, compile sur quatre pages divers renseignements la concernant : d'ordre médical pour une partie, ils ont trait pour l'autre partie à son identité et à ses moyens habituels d'expression. Exemple d'item qu'on trouve en première page, avec cases à cocher à la clé : « **Je communique par mots simples, par gestes, par signes, par pictos** ». Ou encore « **Je suis autonome pour me laver, me brosser les dents, m'habiller** » etc...

Un usage universel

Pour l'instant, le passeport santé est téléchargeable sur internet après prise de contact avec l'une des quatre associations. Il a été conçu à l'origine pour répondre aux angoisses « **des hommes et femmes handicapés qui ont des difficultés à communiquer et à celles des soignants, notamment en milieu hospitalier, peu formés à cette relation singulière** », explique Bernard Coutant. Mais il a aussi vocation à concerner toute personne en difficulté de communication, « **comme les malades d'Alzheimer ou les personnes dépendantes** », poursuit le président de l'Apahrc. Quant à l'utilisation du passeport, elle s'exerce principalement dans les situations de soin liées à l'urgence : « **Un médecin**



Lors de la remise de la Victoire de l'accessibilité. L'Unapei est ici représentée par sa présidente, Christelle Prado (en blanc), au côté des responsables de trois des quatre associations du Maine-et-Loire affiliées (à l'exception de l'AAPAI).

traitant comme une infirmière à domicile ont forcément plus l'habitude du mode de communication de leur patient. » Pour les quatre associations initiatrices, l'objectif est que toutes les personnes concernées aient un jour ce document dans leur poche, au côté de la carte Vitale. Un objectif pas à court terme : n'ayant pas les moyens d'une campagne de communication pointue, les associations comptent plutôt sur un effet « tâche d'huile ».

Une distinction

Lors du congrès national de l'Unapei,

les quatre associations qui l'ont conçu ont obtenu une « Victoire de l'accessibilité » pour leur passeport santé. Ce qui ressemble fort à une

consécration, au moins déjà en interne.

Marie-Anne SALVAT.

Le Maine-et-Loire en bref

Les cotes de la Loire et de la Maine

La Loire lundi 8 juillet, entre paranthèses cotes prévues les 9 et 10 juillet : Saumur, + 0,18 m (+ 0,20 m, + 0,10 m) ; Les Ponts-de-Cé + 0,33 m (+ 0,40 m, + 0,40 m) ; Montjean,

- 0,36 m (- 0,30 m, - 0,30 m) ; Ance-nis, - 1,25 m (- 1,25 m, - 1,20 m).

La Maine au pont de la Basse-Chaine, lundi 8 juillet à 8 h : + 0,15 m.

Un an de prison pour violences conjugales

Cet homme, habitant du Choletais, a frappé sa femme le week-end passé. Il avait déjà été condamné pour des faits similaires.

« **J'ai fait n'importe quoi. Ça faisait six mois que je ne buvais plus,** regrette le prévenu, tête baissée et mains derrière le dos, qui comparait devant les juges du tribunal correctionnel d'Angers. **J'ai rien vu venir.** »

Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, à Vezins, le trentenaire donne quatre ou cinq gifles à sa concubine, sous les yeux de l'un de ses enfants, après une dispute liée à sa jalousie. La femme s'en sort avec plusieurs hématomes, une lèvre ouverte et un œil gonflé. « **J'avoue lui avoir tapé dessus, mais qu'elle arrête de boire elle aussi !** », tente de se défendre l'homme âgé de 33 ans, qui avait déjà été jugé coupable de violences conjugales envers sa précédente compagne.

L'homme, visiblement conscient

de son problème avec l'alcool malgré ses nombreuses récidives, a les larmes aux yeux quand son avocate, M^e Catherine Raimbault, prend la parole devant la cour. « **Il a été frappé par son père alcoolique pendant toute son enfance, avant de partir pour un foyer à l'âge de 13 ans,** relate-t-elle. **Il est malade, et il le sait : est-ce qu'il faut casser sa réinsertion ? Est-ce que la prison est pour lui une solution d'avenir ? Quand il ne boit pas, il sait être là pour ses enfants.** »

En pleurs, l'accusé clame en désespoir de cause : « **J'aime mes enfants, je veux les voir, je laisserai ma compagne tranquille s'il le faut.** »

L'homme est finalement condamné à un an de prison ferme.

Ivre, il avait insulté et frappé des policiers

Agé d'une vingtaine d'années, il avait tenté de voler un scooter avant de taper des policiers. Il a été condamné à un an de prison.

Tout a commencé par un vol de scooter. Ou plutôt une tentative. Ce 3 juillet, à Cholet, le jeune fortement alcoolisé, a parcouru dix mètres au guidon de ce scooter qui ne démarrait pas. C'est la gérante de la pizzeria voisine qui l'a rattrapé et livré à la police.

« **Les faits sont ubuesques,** estime, ce lundi, l'avocate de la défense, M^e Catherine Raimbault, devant les juges du tribunal correctionnel d'Angers. **C'est comme le Tour de France, quand le cycliste en montagne se fait rattraper par un fan... Mon client était en plein délire.** »

À tel point que, lorsqu'il a été interpellé par la police, le jeune adulte, qui avait déjà commis des vols et qui est sorti de prison il y a seulement un mois, est sorti de ses gonds une fois

arrivé dans la voiture. « **Je vais tous vous cramer** », a-t-il alors hurlé avant de les insulter.

Arrivé au commissariat, il assène deux coups de pieds à deux policiers. « **Ça fait beaucoup pour quelqu'un d'aussi jeune, qui est sous le coup d'un sursis, et qui vient de sortir de prison** », remarque le procureur. « **Je ne pensais pas à mon sursis pendant les faits, j'étais alcoolisé...** », admet le prévenu d'une voix à peine perceptible.

Sans diplôme et consommateur d'alcool depuis ses 15 ans, il a été condamné à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel, dont six mois avec sursis, avec mise à l'épreuve pendant deux ans. Il devra notamment suivre un traitement et trouver un emploi durant cette période.